



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME d'une question d'actualité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ENTEND la réponse à la question d'actualité relative à l'intrusion des gens du voyage sur le stade Paul Okonski.
- APPROUVE l'accord local relatif à la loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012, portant réforme de l'élection des conseils d'EPCI fixant le nombre de conseillers communautaires et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire. – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE le rapport d'activité 2012 du Conseil d'administration de Cergy-Pontoise Aménagement. – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE l'insertion de l'article 30 bis relatif au contrôle analogue dans les statuts de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement et les modifications statutaires. AUTORISE son représentant à l'assemblée générale extraordinaire de la SPLA à voter en faveur de ces modifications statutaires. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie urbaine et du Développement économique à signer l'avenant de transfert à la convention de Projet Urbain Partenarial avec la société « KLEPIERRE MANAGEMENT ». – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE l'avenant n°3 au marché de travaux pour la requalification du parc urbain et AUTORISE Madame la Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes. – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE de solliciter de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, le fonds de concours au titre du contrat de territoire pour 2013 et AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents afférents. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention tripartite de mise à disposition des collèges de gymnases communaux ou intercommunaux avec le Conseil général du Val d'Oise. – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE le versement d'une subvention de fonctionnement de 1 500 € pour 2013 à l'association Ecole et Vie Locale. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général du Val d'Oise, dans le cadre du développement de la lecture publique et à en percevoir le montant. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention relative à l'équipement culturel numérique de la Bibliothèque Albert Camus avec la Région Ile de France. – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association AJEK. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à répondre à l'appel à projet «Jeunesse en action» et à solliciter les financements afférents auprès de l'Union Européenne. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant n°1 portant délégation partielle des logements locatifs sociaux du contingent préfectoral. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de partenariat pour la gestion de la résidence du Hameau avec le C.C.A.S. et l'association APUI pour une durée de 3 ans. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE le changement de statut de quatre emplois spécifiques et la création d'un poste d'attaché avec effet au 1er Août 2013. – **A LA MAJORITE.**

- FIXE pour l'année 2013 :

- pour l'avancement de grade:

- ratio identique pour toutes les catégories (A, B, C), les filières et les cadres d'emplois.

- ratio « promu-promouvable » au taux de 100 %

- pour l'accès à l'échelon spécial de la catégorie C :

- taux de promotion à 100 %. – **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE le plan pluriannuel des sélections professionnelles 2013/2015. – **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE la demande actualisée d'agrément pour l'accueil de deux volontaires au titre du service civique et AUTORISE le versement de la prise en charge des repas et des frais de transport. – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE le versement d'un don de 500 € aux associations des maires de Hautes Pyrénées et de Haute Garonne pour manifester sa « solidarité territoriale ». – **A L'UNANIMITE.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 40.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN (à partir de 20h20), Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE (jusqu'à 22h00), Conseillers Municipaux délégués, Bernard ROUSSEL, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Sylvie MORELLE, Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Béatrice RAULT, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédéric TOURNERET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Patrice BORCIER a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT.

Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Monsieur Gérard BURN.

Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Madame Dominique RAMSI (à partir de 22h00)

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET.

Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN.

Madame Estelle MEUNIER a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.

Monsieur Jimmy ZE a donné pouvoir à Monsieur Mehdi NEDJADI.

Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO

Absents : Madame Francette Gaudin (jusqu'à 20h20)

Monsieur Bernard ROUSSEL a été désigné comme Secrétaire de séance.